



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

# 145<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

Kigali (Rwanda)  
11-15 octobre 2022



145<sup>e</sup> ASSEMBLÉE DE L'UIP  
2022 | Kigali, Rwanda

Forum des jeunes parlementaires

## Activités relatives aux jeunes en 2022

### Rapport sur les activités entreprises depuis mars 2022 et autres activités à venir

Il y a un peu plus de dix ans, les Parlements membres de l'UIP adoptaient une ambitieuse [résolution sur la participation des jeunes au processus démocratique](#). Depuis lors, les parlements du monde entier ont fait de grands progrès dans la mise en œuvre de cette résolution. Nombre d'entre eux ont pris des mesures pour s'ouvrir davantage aux jeunes, notamment en modifiant la législation afin d'encourager la hausse du nombre de jeunes parlementaires. Les parlements ont également créé des mécanismes visant à mieux intégrer le point de vue des jeunes dans leurs travaux, tels que des commissions sur les questions relatives aux jeunes et des groupes de jeunes.

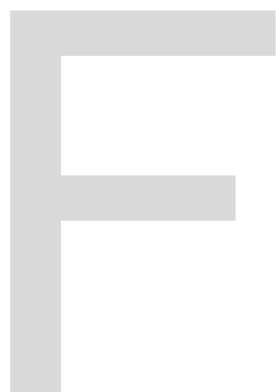
Malgré ces progrès, le niveau de représentation des jeunes au parlement demeure très faible dans le monde. Les recherches de l'UIP montrent que seuls 2,6 pour cent des parlementaires ont moins de 30 ans. Une mobilisation politique beaucoup plus forte est nécessaire pour permettre à davantage de jeunes de prendre la place qui leur revient dans les instances décisionnelles.

Afin de remédier à la faible représentation des jeunes, l'UIP a lancé au printemps 2021 la campagne intitulée [Oui à plus de jeunes au parlement !](#), qui appelle à la mobilisation au sein des parlements et par leur intermédiaire, afin d'accroître le nombre de jeunes femmes et hommes parlementaires. Le Forum des jeunes parlementaires est à l'origine de cette campagne, qui appelle les acteurs du changement à prendre des mesures concrètes visant à accroître la présence des jeunes dans les parlements du monde entier. Au 15 septembre 2022, pas moins de 730 acteurs du changement à travers le monde, dont 391 parlementaires, 28 présidents de parlement et des dirigeants d'institutions de l'ONU et d'autres organisations internationales, avaient répondu à l'appel. Par ailleurs, l'UIP a aidé les parlements à lancer la campagne au niveau national et à mettre en œuvre les engagements qu'elle contient.

Depuis mars 2022, l'UIP a organisé les activités suivantes en lien avec les jeunes afin de renforcer la participation des jeunes au parlement et à l'UIP :

- Réunions du Forum des jeunes parlementaires et de son Conseil à la 144<sup>e</sup> Assemblée à Nusa Dua (mars 2022)
- Organisation de la huitième Conférence mondiale des jeunes parlementaires à Charm el-Cheikh (Égypte), axée sur la *mobilisation des jeunes parlementaires en faveur de l'action climatique* (15 et 16 juin 2022)
- Poursuite de la promotion de la campagne *Oui à plus de jeunes au parlement !* notamment dans le cadre d'une campagne sur les réseaux sociaux à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse (12 août 2022) et appui aux parlements afin de faciliter son lancement et sa mise en œuvre
- Organisation de deux séances d'information dans le cadre de la série sur l'autonomisation de l'UIP à l'intention des jeunes parlementaires, consacrées l'une à la *santé et la nutrition* (30 mai 2022) et l'autre, ultérieurement, à l'*autonomisation et de la participation politique des jeunes* (12 août 2022)
- Appui apporté à la contribution des jeunes parlementaires aux délibérations internationales (mars-septembre 2022)

On trouvera ci-après de plus amples informations sur ces activités, ainsi qu'une liste des activités à venir.



#IPU144

## 1. ACTIVITÉS ORGANISÉES DEPUIS MARS 2022

### Réunions du Forum des jeunes parlementaires et de son Conseil à la 144<sup>e</sup> Assemblée

Le Forum des jeunes parlementaires s'est réuni le 21 mars 2022. Il a rassemblé 65 participants, parmi lesquels 58 parlementaires, dont 43 % de femmes, de 40 pays. Le Forum était présidé par la Présidente du Conseil, Mme S. Albazar (Égypte).

Les membres du Forum se sont entretenus sur le thème du débat général de l'Assemblée, intitulé *Objectif zéro : mobiliser les parlements pour agir face aux changements climatiques*. Ils ont relevé la nécessité pour les jeunes qui sont les principales victimes de cette crise d'être pleinement associés aux décisions politiques qui façonneront l'avenir. De jeunes parlementaires ont préconisé de demander des comptes aux gouvernements sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Les jeunes parlementaires ont été confortés dans leur détermination à se pencher sur la question changements climatiques par la décision de consacrer la Conférence mondiale des jeunes parlementaires qui se tiendra en Égypte en 2022 à l'action en faveur du climat. Cette Conférence offrira l'occasion de veiller à ce que la voix des jeunes parlementaires soit entendue à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27), prévue également en Égypte.

Afin de promouvoir et de soutenir la mise en œuvre de la campagne *Oui à plus de jeunes au parlement!*, les jeunes parlementaires ont aussi organisé une séance spéciale au cours de laquelle ils ont présenté leurs expériences et les enseignements qu'ils en ont tirés concernant l'engagement 1 de la campagne intitulée « Promouvoir des quotas pour les jeunes ». Un tour d'horizon de la situation actuelle en matière de quotas de jeunes dans le monde a été brossé et l'accent a été mis sur les bonnes pratiques, notamment la promotion de quotas ambitieux, bien adaptés au système électoral et faciles à faire respecter, l'instauration de mécanismes garantissant que les jeunes candidats occupent sur les listes des places ne les condamnant pas à l'échec, ainsi que l'intégration, dans les quotas de jeunes, de dispositions en faveur de la parité permettant d'assurer que les quotas jouent en faveur de la représentation des femmes comme des hommes.

Sur les 404 parlementaires qui ont participé à la 144<sup>e</sup> de l'Assemblée de l'UIP, 110 étaient de jeunes parlementaires (27,2 %).

### Huitième Conférence mondiale des jeunes parlementaires (15 et 16 juin 2022)

La huitième Conférence mondiale des jeunes parlementaires s'est tenue les 15 et 16 juin à Charm el-Cheikh (Égypte). Elle a rassemblé plus de 170 de jeunes parlementaires de 60 pays, dont environ 40 % étaient des femmes. Ils ont été rejoints par des représentants d'organisations internationales et régionales, d'organisations de jeunes, du monde universitaire et par des dirigeants mobilisateurs.

Abordant le thème *Les jeunes parlementaires se mobilisent pour le climat*, les jeunes parlementaires ont reconnu que les changements climatiques nécessitaient une réponse coordonnée au niveau international. Éclairés par la richesse des exposés présentés par les experts et la mise en commun des pratiques parlementaires, ils ont adopté [un document final orienté vers l'action](#) demandant l'adoption et la mise en œuvre de lois et politiques audacieuses concernant l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, en ne laissant personne de côté. Ils sont convenus d'exercer leur pouvoir de contrôle afin d'appuyer la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris et ont décidé de veiller à ce que les engagements en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques en faveur des pays en développement soient respectés. Ils sont également convenus de promouvoir des modes de fonctionnement plus respectueux de l'environnement dans leurs parlements respectifs. Les jeunes parlementaires ont en outre souligné l'importance de mieux associer les jeunes aux activités parlementaires, y compris en prenant l'initiative de travailler avec des groupes de jeunes de la société civile et des citoyens aussi bien à l'intérieur de parlements qu'à l'extérieur par des moyens numériques et non numériques.

La conférence et ses conclusions permettront aux jeunes parlementaires de faire entendre leurs voix dans le cadre plus général des débats qui seront menés à la COP27 prévue à Charm el-Cheikh en novembre 2022.

### **La campagne *Oui à plus de jeunes au parlement* !**

Des activités de communication ont été organisées pendant la 144<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, notamment la présence d'un stand dédié à la campagne et d'importants efforts de sensibilisation auprès des participants.

À l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse 2022, une campagne sur les réseaux sociaux et la série d'activités en matière d'autonomisation (voir plus loin) ont été également axées sur la campagne.

Les différentes activités de communication menées depuis le lancement de la campagne ont permis d'obtenir un appui des personnes suivantes :

- 937 acteurs du changement qui se sont engagés à agir pour accroître la représentation des jeunes au parlement, dont 28 présidents de parlement et 391 parlementaires.
- Les présidents de parlement précités sont ceux des pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Arménie, Bahreïn, Belgique, Burundi, Chypre, Égypte, Géorgie, Guyana, Indonésie, Irlande, Kirghizistan, Luxembourg, Madagascar, Macédoine du Nord, Maldives, Monténégro, Ouzbékistan, Serbie, Slovaquie, Soudan du Sud, Timor-Leste, Türkiye, Uruguay, Zambie, ainsi que le Parlement européen.
- D'autres dirigeants ont souscrit à la campagne pour favoriser la représentation des jeunes au parlement, notamment : M. Daniel Risch, Premier ministre du Liechtenstein ; Mme Michelle Bachelet, qui était jusqu'à une date récente Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme ; M. Achim Steiner, Administrateur du PNUD ; M. Derek Mitchell, Président du National Democratic Institute (NDI) ; M. Abdulla Shahid, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies et ministre des Affaires étrangères des Maldives ; et Mme Jayathma Wickramanayake, Envoyée spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la jeunesse.

L'UIP a également aidé les parlements à lancer la campagne et à mettre en œuvre les engagements qu'elle contient :

- Début 2022, l'UIP a fourni un appui au Congrès du Paraguay pour le lancement de la campagne au niveau national, ce qui a contribué en mars 2022 à l'adoption par le Sénat d'une loi visant à abaisser l'âge requis pour se présenter aux élections municipales.
- En juillet 2022, l'UIP a formulé à l'intention de l'Assemblée nationale du Soudan du Sud au des avis au sujet de la création de son nouveau groupe de jeunes parlementaires
- L'UIP fournit actuellement un appui à l'Assemblée nationale de Zambie pour la création de son groupe de jeunes parlementaires et prévoit l'organisation pour le quatrième trimestre 2022 de nouvelles activités consacrées à la planification stratégique sur le renforcement des capacités des jeunes parlementaires.

### **Série sur l'autonomisation de l'UIP à l'intention des jeunes parlementaires**

L'UIP a poursuivi une série d'activités de renforcement des capacités à l'intention des jeunes parlementaires dans le cadre de sa série sur l'autonomisation des jeunes parlementaires qui a débuté en mars 2022 par une séance d'information sur le thème *Politiques en faveur de l'autonomisation des jeunes femmes*. Elle a organisé depuis lors les deuxième et troisième séances d'information. Une séance d'information consacrée à la *santé et la nutrition* a été organisée le 30 mai 2022 et une autre consacrée à *l'autonomisation et la participation politique des jeunes* s'est tenue à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse le 12 août 2022.

Lors de la séance d'information sur la santé et la nutrition, les participants ont fait le point sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'Objectif de développement durable (ODD) 2 sur la sécurité sanitaire et la nutrition, et sur les difficultés rencontrées, et de l'ODD 3 sur la santé, y compris dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Des recommandations relatives aux politiques et dispositions législatives concernant la santé des enfants et des adolescents, la santé mentale et la nutrition ont été formulées. Il s'agissait entre autres de garantir l'accès des femmes,

des enfants et des adolescents à l'information, aux services de santé et aux produits de première nécessité, de promouvoir les droits en matière de sexualité et de procréation et l'égalité des sexes, de garantir des soins de santé de qualité, respectueux et dignes, d'assurer une formation, de promouvoir l'équité des salaires et l'égalité de rémunération et des conditions de travail sûres pour le personnel de santé et de prévenir la violence faite aux femmes, aux enfants et aux adolescents.

Au cours de la troisième séance d'information, les jeunes parlementaires ont porté leur attention sur les difficultés et les obstacles rencontrés par les jeunes pour entrer en politique et sur les solutions pour les surmonter. Il était notamment proposé de prendre des mesures visant à atténuer les obstacles financiers auxquels se heurtent les jeunes quand ils veulent se présenter aux élections et de prévoir des mesures spéciales destinées à encourager la participation, telles que les quotas de jeunes et la promotion des jeunes dans les partis politiques. L'Envoyée spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la jeunesse, Mme Jayathma Wickramanayake, a apporté sa contribution à la séance d'information et appelé à la participation des jeunes dans toute leur diversité.

### **Contribution des jeunes parlementaires aux délibérations internationales**

De jeunes parlementaires membres du Conseil du Forum des jeunes parlementaires ont fait part de leurs points de vue sur la participation des jeunes aux délibérations et événements internationaux, notamment :

- Un discours prononcé à l'occasion de la réunion de [l'initiative mondiale des jeunes parlementaires de la Banque mondiale le 14 avril 2022](#) sur le thème *Innovations visant à éliminer la pauvreté des apprentissages*
- La participation à une table ronde à l'occasion d'un événement organisé conjointement par l'UIP et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour le lancement du [Rapport parlementaire mondial 2022 : Associer le public aux activités du parlement](#)
- La participation à la Conférence internationale intitulée « [Science, Ethics, and Human Development](#) » qui s'est tenue au Viet Nam (13-16 septembre 2022).

## **2. ACTIVITÉS RELATIVES AUX JEUNES PRÉVUES EN 2022-2023**

- Poursuite des activités d'appui aux parlements pour la promotion et la mise en œuvre de la campagne *Oui à plus de jeunes au parlement!*, notamment au niveau national :
  - o Formation, y compris en ligne, sur le leadership, la communication et le mentorat à l'intention des jeunes parlementaires
  - o Lancement de la campagne et activités d'assistance technique sur la mise en œuvre des engagements contenus dans la campagne
- Événement en ligne ayant pour objet de réunir les signataires de la campagne pour analyser les résultats, ainsi que l'impact de la campagne
- Poursuite des séances d'information dans le cadre de la série sur l'autonomisation de l'UIP à l'intention des jeunes parlementaires
- Travaux de recherche et élaboration du prochain rapport de l'UIP sur la participation des jeunes aux parlements nationaux.

### **Partenariats**

Des partenariats existent et se poursuivent avec l'Envoyée spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la jeunesse, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la Fondation Kofi Annan (KAF), le National Democratic Institute (NDI), l'ONG Plan International, diverses organisations de jeunes nationales, régionales et internationales, les milieux universitaires et bien d'autres encore.